



Notre statut est menacé

et l'avenir des femmes

dans l'artisanat est

en danger.

Notre liberté de choix

est ignorée.

AGISSONS ENSEMBLE!



8 mars 2025, Journée internationale des droits des femmes

Madame MACRON.

Je vous interpelle en qualité de femme de l'artisanat du bâtiment concernant la suppression programmée du statut de conjoint collaborateur, choisi par plus de 25 700 femmes aujourd'hui en France, et fruit d'un long combat pour protéger les femmes. En effet, ce statut, générateur de droits, est protecteur des conjoints, tout en étant adapté à la vie des TPE et à celle des couples entrepreneurs. Choisi délibérément par les femmes conjointes, il leur permet d'assurer au quotidien la pérennité de l'entreprise, tout en étant protégée. La suppression programmée de ce statut par l'État entraînera donc des conséquences directes dans les choix de vie des conjointes et le développement de nos entreprises, avec un risque important de retour au travail dissimulé des femmes, sans aucune protection associée. Je sais combien la liberté des femmes, leur protection et leur intégration économique sont des enjeux qui vous tiennent à cœur, c'est pourquoi je sollicite votre soutien pour mettre en lumière notre combat.

La CAPEB est à l'origine de la création du statut des conjoints collaborateurs et continue de le défendre pour nous toutes. Je vous remercie de bien vouloir la recevoir pour échanger avec vous sur les enjeux de ce sujet crucial pour nous, femmes d'artisan du bâtiment conjointes collaboratrices.

Votre signature	





Madame Brigitte MACRON

Palais de l'Élysée

55, rue du Faubourg-Saint-Honoré

75008 Paris